Mme DIARRA
née Honorine Coulibaly
55 ans
MPR

« La politique : c'est l'amour du prochain »

Nony comme l'avait naïvement appelée une de ses copines alors qu'elles avaient toutes deux ans, est née le 10 février 1944 à Markala dans la célèbre région de Ségou. Après l'obtention du bac au lycée Prosper de Bamako, elle étudie à l'ENA (École Nationale d'Administration) et décroche une licence en sciences économiques, option gestion des entreprises. À l'origine, Honorine est chrétienne. Mais elle s'est convertie à l'islam sous le nom de Djénéba. Elle est inspecteur des finances de classe exceptionnelle chargée du contrôle des structures gérant les deniers publics à l'inspection des finances. M. Dramane Diarra, ingénieur principal d'aviation et elle se sont mariés sous la forme monogamique et sont parents de cinq enfants.

De la politique, Mme Diarra dit « *c'est l'art d'écouter et de conduire les problèmes des autres afin de les aider à les résoudre légalement, dans la mesure de ses propres capacités intellectuelles, matérielles et sociales ; c'est l'amour du prochain* ».

Le premier contact d'Honorine avec la politique est un choc : en 1958, lors du référendum de détermination de l'appartenance ou non à la Communauté française des pays d'Outre-Mer. Pour être concis, elle était parmi ceux à qui on a collé la péjorative étiquette « *les enfants du non* » car, son père Thomas Coulibaly, infirmier principal et bon Bambara de Ségou était pro-indépendantiste. Le « oui » l'ayant remporté, ce fut un calvaire pour les opposants et leurs familles. Honorine s'en souvient encore comme si c'était hier «... *nous étions tabassés sur la route de l'école, parfois jusqu'au sang. J'avais 14 ans et j'étais au cours moyen deuxième année. J'étais obligée de me défendre tout en défendant le point de vue de mon père. Ce supplice a duré 2 ans. A notre bonheur, l'indépendance de 1960 nous a non seulement délivrés mais nous a réconfortés dans notre position de rejet de la colonisation...*».

Mme Diarra est d'avis qu'en politique, l'homme et la femme ont des pré-

Mme Diarra née Honorine Coulibaly, MPR

occupations communes axées sur leur communauté ; à cette différence près que la femme doit en plus ici affronter et vaincre beaucoup de tabous et préjugés défavorables.

Comme son père, Mme Diarra a initialement rejoint les rangs de l'US-RDA, section jeunesse. Elle en fut la première secrétaire générale du collège Notre-Dame-du-Niger de 1963 à 1966 après élection à l'unanimité. Mais elle a adhéré au MPR (Mouvement Patriotique pour le Renouveau) depuis sa création en 1995. Elle justifie ce choix par le souci d'assumer son passé politique.

Au sein de son parti, Mme Diarra est à la fois présidente de la Coordination des femmes, secrétaire aux relations extérieures du Bureau exécutif central, membre des bureaux du comité des sous-sections et de la section de la Commune V (son fief).

Mme Diarra a décidé de se lancer en politique pour faire régner la justice et pouvoir convaincre les autres de la justesse de ses opinions sur la conduite des affaires de l'État. Dans le MPR, en collaboration avec des hommes, des femmes et des jeunes qui lui font confiance et sur lesquels elle s'appuie, elle veut atteindre les objectifs suivants : développer la capacité politique des maliens en général et des femmes en particulier ; obtenir l'intégration des femmes au développement socio-économique du Mali, par leur implication dans des activités créatrices de revenus ; participer à la sensibilisation et à la conscientisation des Maliens aux nouveaux défis par l'apprentissage de la démocratie ; obtenir un mieux-être pour chaque Malien par la diminution de la pauvreté et du chômage. Mme Diarra ne manque pas d'ambitions, en l'occurrence, amener son parti à prendre le pouvoir à la suite d'élections libres, légales et transparentes pour le bonheur du peuple malien.

En attendant cet aboutissement heureux, Mme Diarra a déjà posé un certain nombre d'actes révélateurs de son dynamisme, à savoir : la construction de jardins d'enfants, de maternités, d'écoles de base, de forages de puits, de centres d'apprentissage (savon, teinture, couture, tissage) et la vulgarisation des foyers pour les femmes. Il faut préciser que ces œuvres dont les bénéficiaires résident dans les quartiers périphériques de la Commune V sont le fruit d'un effort collectif fourni avec d'autres partenaires politiques. Après avoir créé diverses structures, Mme Diarra les dirige soit comme présidente, soit comme présidente du conseil d'administration. Il s'agit respectivement d'une coopérative de production des femmes relative au jardinage et à l'élevage de poules (1989) ; l'association des familles pour l'amélioration du cadre de vie de son quartier, la SEMA I en abrégé A.L.A.CA.V (1991) ; l'Association des Femmes pour l'Unité et la Promotion des Initiatives Féminines au Mali (AFUPIF) - 1995 ; l'ONG Hinneya « Œuvre malienne de solidarité et de partage » - 1995 ; la caisse d'épargne et de crédit *Jigiya 90* des femmes de la SEMA I. Cette caisse de 317 membres n'octroie de crédits qu'aux femmes. Membre fondateur des femmes du COPPO, Mme

Mme Diarra née Honorine Coulibaly, MPR

Diarra était en 1989 déléguée municipale et maire du quartier Sabalibougou, le plus populeux de la Commune V. Cependant, elle tire sa plus grande joie en politique de son entrée en qualité de commissaire aux comptes en 1990 au Bureau exécutif national de l'Union Nationale des Femmes du Mali ; instance suprême de l'organisation des femmes politiques de l'époque.

Intelligente et courageuse, Mme Diarra fonde sa vie sur les principes de justice en général, c'est-à-dire : la loyauté, la légalité, l'honnêteté. En politique spécialement, elle tâche d'avoir une vision claire et surtout d'être honnête, courtoise avec ses collaborateurs dont les problèmes l'affectent. Le rouge, bordeaux, marron et bleu sont les couleurs favorites de Mme Diarra que son milieu social bambara rend parfois superstitieuse.

Mme Diarra aime réussir tout ce qu'elle entreprend et déteste donc logiquement l'échec ; mais aussi la trahison, la tromperie, le mensonge, la fourberie. Et pourtant, elle a connu un échec politique important à savoir, la non acceptation à temps du multipartisme par son parti de l'époque, l'UDPM alors parti unique et ce, à partir déjà de la section féminine ; l'UNFM. La difficulté majeure, mentionnée par Mme Diarra est son entrée dans l'UDPM en 1981 en éliminant le premier député de la Commune V (législature 1979-1981). Cela lui a valu le courroux de nombreux responsables de l'UDPM et d'être diabolisée à plusieurs niveaux du parti.

Comme stratégies, Mme Diarra va vers son électorat et essaie de participer, tant bien physiquement que matériellement à leurs activités sociales (baptême, mariage, décès, etc.) ; elle s'occupe de différentes organisations d'entraide ; fait des réunions de sensibilisation et de formation sur la vie politique, les difficultés de l'heure et les solutions possibles ; organise des débats sur les sujets intéressant ses militants ; ainsi que des coupes de basket-ball, football, des concerts et d'autres manifestations folkloriques. La popularité de Mme Diarra et sa très grande sensibilité aux problèmes des autres sont une arme à double tranchant. L'attitude de son entourage varie : certains l'encouragent ; d'autres, plus nombreux la découragent en excipant de l'âge, de la fatigue, de la vie de foyer, de l'ingratitude en politique. Mais au-dessus du lot, il y a son mari un inconditionnel supporter dont le soutien et l'esprit d'ouverture confortent le courage, la détermination de Mme Diarra qui poursuit imperturbablement sa carrière politique.

Quant à concilier ses vies familiale et politique sans oublier son travail, elle ne signale pas de difficultés majeures puisqu'elle a pris les dispositions nécessaires : « *Je forme personnellement toutes mes employées de maison, celle qui fait la cuisine et celle qui fait l'entretien de la maison et la lessive. Le repasseur passe deux fois par semaine. Les réunions qui peuvent se tenir à domicile le sont. Celles extérieures sont statutaires en général ; donc j'organise mon temps en conséquence. Le soir au coucher parfois, je suis un peu claquée mais c'est supportable à cause surtout de la satisfaction morale...* »

Mme Diarra née Honorine Coulibaly, MPR

Selon Mme Diarra, les caractéristiques de réussite d'une femme en politique son sa popularité, sa conduite exemplaire sur tous les plans, son éloquence, sa modestie, sa capacité à se hisser aux postes de responsabilité et de pouvoir les assumer à la satisfaction de ses militants(es).

S'agissant de parité, le taux de 30 % lui semble idéal parce que le niveau d'alphabétisation des femmes est plus faible que celui des hommes. Néanmoins, Mme Diarra est pour les quotas parce que l'expérience prouve que la prise de conscience des femmes africaines dont les maliennes est trop lente. Sur ce chapitre, elle conclut : « *Vraiment, sans la contribution volontaire des hommes, les femmes même à la hauteur, ne pourront pas gravir les échelons au Mali. C'est ma profonde conviction après plus de 30 ans de politique au Mali* ».

A l'étranger, Mme Diarra a pour seul modèle politique, Mme Tatcher. Ils sont plus nombreux au Mali : les présidents Mamadou Konaté et Modibo Kéita comme pères de l'indépendance ; le président Moussa Traoré dans la mesure où il a pu gérer le Mali pendant 23 ans et surtout durant les années de sécheresse à la satisfaction de la majorité des Maliens. Elle cite encore Aoua Kéita et Dicko Massaran Konaté pour leurs actions dans l'intérêt des femmes maliennes.

Mme COULIBALY
née Alima B. Traoré
53 ans
ADEMA

« Beaucoup de gens croient qu'il faut mentir pour être un bon politicien ; il faut que ça change ! »

Bien que malienne à 100 %, Alima Traoré a poussé son premier cri au monde le 22 septembre 1946 à Dakar. Ses parents se trouvaient dans la capitale sénégalaise suite à une affectation de son père alors officier de l'armée française. De retour au pays et après sa formation au Cours Pédagogique Régional, elle commence à travailler en octobre 1970 comme maîtresse. Dans un premier temps, elle enseigne au premier cycle à l'école B de Lafiabougou jusqu'en 1973. Puis elle est mutée à l'école Mamadou Konaté de 1973 à 1976. Ayant obtenu son CAP en 1976 à l'École Normale Secondaire, elle est promue maîtresse du second cycle à l'école B de l'ancienne base aérienne au camp militaire de Bamako. Elle y reste jusqu'en 1991, date de son détachement au Centre National pour la Promotion de l'Artisanat (CNPA) où elle est chargée de l'alphabétisation en certaines langues locales (bamana et soninké). Fervente croyante en Allah et mère de huit enfants, Alima est légalement la seule épouse du Dr Balla Coulibaly, pédiatre retraité.

Dans la vision de Mme Coulibaly, la politique est le rassemblement de beaucoup de personnes autour d'un même objectif tel que la bonne marche du pays. En réalité, Mme Coulibaly est venue en politique par accident dans des circonstances assez pathétiques. C'était en 1974. Le Comité Militaire de Libération Nationale (CMLN) avait arbitrairement arrêté un groupe d'étudiants (Bakary pionnier, Cyr Mathieu Samaké, Mohamedoune Dicko,...) et les avait emprisonnés au bagne de Taoudénit. Or, la prison de Taoudénit située en plein désert malien en direction de l'Algérie est tristement célèbre pour la bonne raison qu'elle était assimilée à un goulag tant les conditions carcérales étaient rudes : mauvais traitements, travaux forcés ; en un mot et d'expérience, on y allait pour mourir. L'arrestation de ces étudiants innocents avait déjà choqué Mme Coulibaly. Mais les voir avec une ardoise sur la poitrine l'a complètement ébranlée et révoltée à tel point qu'elle a résolu de se battre pour l'institution du multipartisme dans son

Mme Coulibaly, née Alima B. Traoré, ADEMA

pays. Le « *goulag malien* » a été fermé quelques temps avant la chute du régime Moussa Traoré, second président malien.

Mme Coulibaly milite à l'ADEMA parce qu'elle a été fascinée par son programme. Elle y occupe le poste de présidente de la commission des femmes. À ce titre, non seulement elle doit mobiliser les femmes qu'elle représente au niveau du comité exécutif, mais elle s'est aussi donnée la mission d'essayer d'établir une parité égale entre hommes et femmes dans les structures. On peut dire qu'elle a atteint cet objectif dans une certaine mesure en obtenant, des plus hautes instances du parti, la lettre circulaire n° 49 dont la genèse et l'exposé suivent. Bien que plus nombreuses (51 %), les femmes n'arrivent pas à percer. C'est vrai qu'elles sont majoritairement analphabètes, mais le véritable problème est que les hommes veulent rafler tous les postes, y compris ceux traditionnellement réservés aux femmes. A Kayes par exemple, même le secrétariat aux affaires féminines était occupé par un homme.

Partant du fait que le renouvellement des structures n'a donné aucune chance aux femmes en 1994 malgré tous les efforts déployés et redoutant une telle récidive à l'approche de nouvelles échéances électorales, Mme Coulibaly forte de ses attributs de présidente de la commission des femmes a constitué une délégation pour soumettre cet épineux problème à la direction du parti. Cette délégation dirigée par elle-même a été reçue par M. le président de la République, Alpha Oumar Konaré, en présence du Premier ministre Ibrahim Boubacar Kéita, président du parti. Convaincue du bien-fondé de la requête de leurs militantes, la direction a toutefois ramené le taux de 50 % sollicité par la délégation à 30 % pour tenir compte des revendications des jeunes, une autre tranche de la population lésée en terme de représentativité. Deux mois plus tard, la démarche de la délégation connut un heureux aboutissement concret par l'émission de la lettre-circulaire n° 49/96 signée le 20 décembre 1996 du secrétaire général du comité exécutif et adressée à tous les secrétaires généraux de sections et sous-sections. En substance, elle vise à assurer une meilleure représentativité des femmes et ses jeunes. Plus précisément, l'objectif est d'arriver à faire élire 30 % de femmes députés et 30 % de femmes conseillers municipaux... Il est expressément stipulé que ces mesures directives doivent être largement diffusées et scrupuleusement appliquées. Enfin, elles s'imposent à la totalité des structures du parti comme suit :

- Pour les législatives : au moins 1 femme candidate dans les circonscriptions de 4 à 6 députés ; au minimum 2 candidats femmes dans les circonscriptions d'au moins 7 députés ; au moins une femme candidate dans les communes du District de Bamako ayant 3 députés.
- Pour les municipales, les mêmes proportions restent en vigueur et en guise d'illustration, la circulaire indique qu'il faut 2 femmes/11 candidats ; 7 femmes/37 candidats et 9/45.

Mme Coulibaly, née Alima B. Traoré, ADEMA

Pour motiver les structures, le comité exécutif s'est engagé à soutenir financièrement et matériellement celles qui seront allées au-delà de ces quotas. Au début, certains ont purement et simplement ignoré le contenu de la circulaire. Mais ces poches de rébellion ont progressivement disparu.

Mme Coulibaly considère, à juste titre, la lettre circulaire n° 49 comme sa plus grande victoire politique. Grâce à elle en effet, il y a eu dix femmes sur les quarante-et-un conseillers de la Commune II.

Heureuse élue des dernières consultations de juin 1999, Mme Coulibaly cumule depuis lors le titre de deuxième adjointe au maire de la Commune II avec celui de présidente de la commission des femmes à l'ADEMA. À ce nouveau poste, elle s'occupe des questions foncières et de la politique du logement.

La mémoire de Mme Coulibaly reste néanmoins gravée d'un triste souvenir, le plus mauvais qu'elle ait politiquement gardé à ce jour et qui date de cette récente période électorale. Aux législatives, on lui a indûment opposé une candidate parachutée d'un parti d'opposition et adhérant à peine à l'ADEMA.

Pour retenir l'intéressée, la section a dû tricher en violant de manière flagrante l'article 10 des statuts du parti, lequel exige un minimum de trois ans de présence au sein du parti avant de postuler ; sans oublier que certains avaient rempli leurs bulletins à domicile alors que le vote était censé être à scrutin secret. Elle en était déçue au point de vouloir quitter le parti. Il lui a vraiment fallu prendre son courage à deux mains pour se battre et gagner. Elle dit aujourd'hui, qu'elle a tourné cette page puisqu'il faut avoir l'esprit démocratique.

Pour parvenir à vaincre les obstacles ici, Mme Coulibaly se repose sur le climat de confiance qu'elle crée et entretient avec ses militants. Elle évite, déteste le mensonge et regrette le fait que beaucoup croient qu'il faut mentir pour être un bon politicien. La capacité de mobiliser est un autre atout de Mme Coulibaly qui a horreur de la trahison et est plutôt d'avis qu'il faut prêcher par le bon exemple en toutes circonstances dans la vie.

Avec un goût prononcé pour les couleurs bleue et blanche, Mme Coulibaly se réfère à Dieu et non au marabout. Dans la meilleure des hypothèses, elle considère ce dernier comme un sociologue ou mieux un psychologue qui calme les individus quand ils sont hors d'eux ; encore faut-il qu'ils y croient !

Mme Coulibaly est foncièrement contre les quotas mais elle finit par les admettre dans la mesure où ils permettent une meilleure représentativité des femmes. Justement, être représentative et mobilisatrice constituent les clés de la réussite en politique selon Mme Coulibaly. Contre toute attente, elle soutient que dans le contexte d'analphabétisme qui caractérise présentement le Mali, il n'est pas indispensable d'être instruit pour faire de la politique. Il suffit d'être intelligent. Elle illustre son propos en citant le député de Baguinéda dans le cercle de Kati qui n'est pas moins honorable alors qu'il ne s'est jamais assis sur un banc d'école. Les interprètes sont par contre incontournables dans ce cas de figure qui doit

Mme Coulibaly, née Alima B. Traoré, ADEMA

nécessairement disparaître à long terme. L'argument de Mme Coulibaly est qu'on évite circonstanciellement la marginalisation du plus grand nombre qui serait sinon découragé et ne s'impliquerait pas dans la vie politique. Mme Coulibaly voue une grande admiration à sa compatriote Sira Diop Sissoko et à l'Anglaise Margaret Thatcher. Elle a particulièrement mené toutes ses activités familiales et extra (politique et métier) de front avec l'aide tant bien morale que financière de son mari. À l'instar de sa femme, M. Coulibaly milite à l'ADEMA et n'a jamais fait de remarque relative à ses activités politiques. À vrai dire, elle ne lui en donne pas l'occasion car elle s'oblige à rentrer à la maison à 19 h au plus tard, se fait relayer par une employée de maison et sa cousine pour la cuisine et le ménage.

Enfin, elle consacre systématiquement les jours fériés à la famille et n'a jamais cessé, en bonne maîtresse, de s'occuper des études de ses enfants qui le lui rendent bien avec de bons résultats scolaires.